

**MAIRIE de LA CELLETTE**

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE
Tél : 05-55-80-62-97
mairie@lacellette23.fr



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 29 JANVIER 2026**

(CGCT : art. L.2121-15)

Date de Convocation : 23/01/2026

Le Conseil Municipal de la commune de La CELLETTE, le 29 JANVIER 2026 à 19 h30, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Camille CARCAT, le Maire.

Présents : M. Camille CARCAT, M. Raymond CHAUMETTE, Mme Annie WYBRECHT, M. Michel LASSOUT, M. Francis CHOPINAUD, Mme Patricia DESSALLES, Mme France FORTANIER, M. Philippe BALLET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : M. Jacques GADAIX, M. BIGNET Jean-Paul.

Pouvoirs : M. Jacques GADAIX à M. Raymond CHAUMETTE.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, a fait procéder, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil

Secrétaire de séance : *Mme Annie WYBRECHT est désignée secrétaire de séance.*

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2025.

Après lecture, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal 19 décembre est adopté à l'unanimité.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Absentions
10	8	1	8	9	9	0	0

ORDRE DU JOUR :

Dossier N°1 : P attribution des lots du marché : Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux de la place du 8 mai 1945 avec mise en place d'une PAC géothermique sur sondes, la création d'un réseau de chaleur...

VU le code de la commande publique

Suite à l'appel d'offres publiée le 08/11/2025 sur la plateforme E- marchéspublics.com

VU les offres déposées dans les délais.

Désignation des lots	Dans les délais
1 VRD CPV	3
2 Menuiseries extérieures	3
3 Plâtrerie-Menuiserie intérieure	1
4 Electricité	2
5 Chauffage par géothermie réseau de chaleur	3
6 Forages création d'un champ de sondes géothermiques verticales	6

Hors marché (petit montant) après relance pour les lots Maçonnerie et Peinture :

Désignation des lots	
Maçonnerie N°1	1
Peinture N°2	2

VU la décision de la commission d'appel d'offres du 21 janvier 2026 proposition pour :

- Le lot 1 VRD CPV l'entreprise : BTP TRULLEN
- Le lot 2 Menuiseries extérieures : PARNOIS
- Le lot 3 Plâtrerie-Menuiserie intérieure : EIFFAGE
- Le lot 4 Electricité l'entreprise : MULTITEC
- Le lot 5 chauffage par géothermie réseau de chaleur l'entreprise : MULTITEC
- Le lot 6 Forages création d'un champ de sondes géothermiques verticales : GAIA TRAVAUX
- Hors délai lot N°1 Maçonnerie : CHICAUD FRERES
- Hors délai lot N°2 Peinture : PROT Sylvain

M. le Maire demande au Conseil Municipal :

- De suivre l'avis de la Commission d'appel d'Offres et de l'autoriser à signer :



MAIRIE de LA CELLETTE

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE
Tél : 05-55-80-62-97
mairie@lacellette23.fr



Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux de la place du 8 mai 1945 avec mise en place d'une PAC géothermique sur sondes, la création d'un réseau de chaleur...

- **Lot N°1 VRD CPV**
BTP TRULLEN
Le Peuronceau
174 Avenue du Limousin
23000 Guéret
Montant du Lot N°1 : 135 769.21€
- **Lot N°2 MENUISERIES EXTERIEURES**
PARNOIX Philippe
La Cartelade
23 220 Linard-Malval
Montant du Lot N°2 : 48 219.00€
- **Lot N°3 PLATRERIE-MENUISERIE INTERIEURE**
EIFFAGE Construction Limousin
4 Rue Bernard LATHIERE
87000 Limoges
Montant du Lot N°3 : 26 175.51€
- **Lot N°4 ELECTRICITE**
MULTITEC
Z.A Le Pec Chauvet
36270 Eguzon-Chantôme
Montant du Lot N°4 : 33 000.00€
- **Lot N°5 CHAUFFAGE PAR GEOTHERMIE RESEAU DE CHALEUR**
MULTITEC
Z.A Le Pec Chauvet
36270 Eguzon-Chantôme
Montant du Lot N°5 : 209 279.31€
- **Lot N°6 FORAGES CREATION D'UN CHAMP DE SONDES GEOTHERMIQUES VERTICALES**
GAIA Travaux Spéciaux
8 Rue Madeleine Brès
25000 Besançon
Montant du Lot N°6 : 94 369.94€
- **Hors marché- Lot N°1 MACONNERIE**
CHICAUD FRERES
2 Chaumont
36140 Crevant
Montant du Lot N°6 : 4 157.50€
- **Hors marché -Lot N°2 PEINTURE**
PROT Sylvain
9 Impasse Georges Sand
36400 La Châtre
Montant du Lot N°6 : 5 997.50€

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- SUIV l'avis de la commission d'Appel d'Offres
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les lots ci-dessus
- PRECISE que les crédits sont prévus au Budget.

**MAIRIE de LA CELLETTE**

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE
Tél : 05-55-80-62-97
mairie@lacellette23.fr



Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Absentions
10	8	1	8	9	9	0	0

Dossier N°2 : Boost'Comm'une 2023-2026, reporté**Dossier N°3 : proposition de délibération pour suppression d'un emploi permanent à temps non complet au tableau des effectifs pour 20h30 hebdo.**

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal de La Cellette

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-I

Vu l'avis rendu par le Comité Technique du CDG 23 en date du

Conformément à l'article L313-I du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

Le Maire propose à l'assemblée :

La suppression à compter du 1^{er} mars 2026 au tableau des effectifs d'un emploi permanent à temps non complet comprenant les fonctions suivantes Adjoint Administratif sur le grade d'Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe pour 20h30 hebdomadaires conformément à la nomenclature statutaire du cadre d'emplois des Adjoints Administratifs Territoriaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE la suppression à partir du 1^{er} mars 2026 d'un poste d'Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe chargé des fonctions de secrétaire de mairie, à temps non complet à raison de 20h30 hebdomadaires.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Absentions
10	8	1	8	9	9		

Questions Diverses :

- L'Organisation du bureau de vote

Composition du Bureau de Vote :

PRESIDENT	M. CARCAT Camille	SUPPLEANT	M. CHAUMETTE Raymond
<i>En cas d'absence du Président ou du suppléant :</i>			
<i>1^{er} Créneau : GADAIX Jacques</i>			
<i>3^{ème} Créneau : WYBRECHT Annie</i>			
ASSESEURS			
WYBRECHT Annie			
GADAIX Jacques			
LASSOUT Michel			
SECRETAIRE			

TENUE DU BUREAU DE VOTE :

De 8h à 10h30	De 10h 30 à 13h	De 13h00 à 15h30	15h30 à 18h00
Jacques GADAIX Jean -Paul BIGNET Angélique LORY	Raymond CHAUMETTE Francis CHOPINAUD Benoit LORY	Annie WYBRECHT Philippe BALLET France FORTANIER	Patricia DESSALLES Camille CARCAT Michel LASSOUT

**MAIRIE de LA CELLETTE**

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE
Tél : 05-55-80-62-97
mairie@lacellette23.fr

**Informations sur la tenue du bureau de vote**

- **Les membres du bureau doivent être présents**
- **à l'ouverture (soit à 8 h) et**
- **à la fermeture du scrutin (soit à 18 h)**
- **et jusqu'à la signature du PV après les opérations de dépouillement.**

➤ SECRETARIAT

La secrétaire actuelle a notifié son départ en retraite volontaire au 1^{er} mai 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

La CELLETTE, Le 29/01/2026
Mme Annie WYBRECHT

La secrétaire de séance

Publié et affiché le 09/03/2026
M. Camille CARCAT

